

Compte-rendu de l'Assemblée générale de l'IFAC

le samedi 27 février 2016 à 11 h

Au Siège de la Confédération Musicale de France

Le samedi 27 février à 11 h 00 s'est déroulée l'assemblée générale ordinaire de l'IFAC au siège de la CMF à Montrouge.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président ouvre l'assemblée générale ordinaire en proposant un tour de table qui permet à chacun de se présenter. Puis il donne lecture de l'ordre du jour.

1. Rapport moral par Jean-Christophe Michel, président de l'IFAC.

2015 a été l'année d'un redressement financier nécessaire. D'une part des économies ont été faites, des renégociations de loyer, un changement de banque, une obtention de financement en Dailly d'une subvention régionale ; d'autre part, aucune nouvelle commande de compositeur n'a été lancée. Enfin, la Région Poitou-Charentes a reconduit sa subvention, comme la SACEM, et le MCC a maintenu.

Cela a occupé des heures de l'équipe salariée, c'est à dire Margaret Dobby, notre directrice, et Pauline Humeau-Le Coley, notre assistante, ainsi que des bénévoles du bureau, en particulier le trésorier Philippe Le Fèvre.

2015 a été aussi l'occasion de belles rencontres, avec les 3es Rencontres professionnelles maîtrisiennes de juillet à Angers et, pour la première fois hors de Lyon, les 6es Rencontres professionnelles d'enseignement de la direction de chœurs à Metz en octobre, conjointement avec celles de l'association des professeurs de formation musicale.

Des formations ont encore été organisées, des créations chantées par des chœurs d'enfants sous la direction de jeunes chefs ont touché les oreilles du public.

Je me réjouis que nous ayons collectivement rédigé puis adopté notre projet associatif, clair et lisible, avec un contenu permettant d'orienter et d'expliquer nos actions. Je regrette le choix d'ACJ de démissionner du CA qui a suivi par la suite.

Le site internet de l'IFAC a été refait et les articles repris. Il subsiste encore quelques bugs, surtout dans le renouvellement des cotisations, mais il donne un peu plus envie de parcourir nos actions.

La dimension européenne qui nous tient à cœur a été récompensée par la Commission européenne, qui a donné le titre de « success story » au projet Voice, dans le cadre duquel nous avons organisé Eurochoir l'été 2014. Par contre le nouveau projet européen porté par ECA a été repoussé.

Rencontrer, former, créer, échanger, réfléchir, communiquer, s'ouvrir sur les pratiques différentes de nos voisins : la variété de nos projets peut inquiéter, au vu de la taille de notre équipe

et du nombre de bénévoles impliqués. Je suis pourtant persuadé que nous tenons le bon pari car notre pratique centrale, le chant choral, existe sous des variétés de formes, de lieux, de qualités, de publics, d'histoires, qui nécessitent une pluralité d'approches pour en saisir la nature et en stimuler la vie et la croissance. Nous ne voulons pas être une association de chefs de chœurs, ce n'est pas notre projet ! Pour autant, je m'inquiète aussi de notre capacité à réaliser.

Tentative en 2014 de doubler les adhésions : échouée.

Tentative en 2015 de développer les formations : inaboutie.

Nous manquons cruellement encore de force de réalisation et de capacité de conviction pour amener plus de membres à nous rejoindre.

Alors j'ai pensé à ceci : identifions les personnes qui auraient le plus besoin de l'IFAC : ce sont celles à qui il faut s'adresser. Réfléchissons à ce que nous voulons leur dire, à quoi nous voulons les inviter, ce que nous voulons partager avec elles : c'est cela qu'elles doivent lire, dans les mails que chacun de nous leur écrirons, c'est cela qu'elles doivent entendre, dans les coups de fils que nous leur passerons, c'est cela qu'elle doivent trouver dans les contacts que nous établirons avec elles. C'est un travail de fourmi : les fourmis sont nombreuses et chacune fait une toute petite part. Chacun de nous peut, par exemple, **contacter chaque mois une nouvelle personne**.

Une autre idée similaire : Susciter la rencontre et la connaissance entre nous est important ? nous sommes trop seuls dans nos pratiques de chant choral ? alors **invitons-nous**. Une fois chacun dans l'année, choisissons une occasion pour inviter un autre membre de l'IFAC à assister à une répétition, une séance, que sais-je. Une invitation toute simple, à venir voir, à venir dénicher une chose à apprendre, à observer une bonne idée à répercuter.

Et pour poursuivre, pourquoi ne pas faire profiter tous les autres de cette observation, de cette découverte ? ou bien des questions qui sont nées de cette observation ? faisons des **comptes rendus bienveillants**. Un post de quelques lignes suffira. Si cela vous inspire, le bureau trouvera quel système approprié de partage entre nous permettra ces échanges plus directs, en plus de ceux faits à l'occasion des rencontres et des formations.

Je ne doute pas que ces trois types de contribution sont simples, accessibles à tous les membres, riches de retours pour ceux qui en seront les acteurs comme pour ceux qui liront les idées postées. Et qu'alors, petit à petit, une sorte de communauté d'art-choristes naîtra qui sera plus réactive et efficace.

Je veux terminer en remerciant le bureau qui a assidûment travaillé et s'est réuni plus souvent encore en 2015 qu'en 2014 ; en saluant l'honnêteté des membres démissionnaires du CA qui regrettent de ne pas pouvoir trouver du temps pour l'IFAC en ce moment ; en remerciant la CMF qui nous accueille dans ses locaux ce jour ; et surtout les personnes nouvelles qui ont décidé de nous rejoindre ou de venir nous rencontrer aujourd'hui.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport financier par Philippe Le Fèvre, trésorier de l'IFAC

L'année 2015 a été une année de redressement financier, nous avons fait des efforts importants sur les dépenses de communication et de missions (transports, hébergements,...). Le loyer a également été renégocié de façon importante. Ces efforts ont permis d'obtenir un excédent de 4466 euros pour l'année 2015 (cf. comptes annuels). Nous ne sommes donc plus en déficit structurel.

Néanmoins, la région verse, comme en 2014, 50 % de la subvention en juillet et 50 % en mars-avril de l'année suivante. Étant donné que nous n'avons plus de fonds de roulement, cette situation pose d'importants problèmes de trésorerie.

Pour pallier cette situation, la directrice a déposé un dossier auprès de l'IPCA (Institut Poitou-

Charentes Active), également responsable des DLA (*le Dispositif local d'accompagnement pour appuyer les structures développant des activités et services d'utilité sociale*) afin d'obtenir un prêt de trésorerie de 15 000 euros. Ce prêt va nous permettre de ne plus faire de daily et d'économiser des frais bancaires importants.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité. Il est donné quitus à l'unanimité au trésorier.

3. Rapport d'activités 2015 par Margaret Dobby, directrice de l'IFAC

Le rapport d'activités 2015 remis au ministère de la Culture est présenté aux adhérents.

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.

4. Présentation des actions

Les actions 2016 ont été présentées aux adhérents sous la forme d'un document pdf. (cf. [IFAC projet actions 2016](#))

Plusieurs actions sont discutées plus longuement lors de la réunion :

- Les rencontres des professeurs de direction. Le CMBV propose d'accueillir les rencontres 2016.
- Pour les 3 rencontres annuelles, l'objectif est d'augmenter le nombre de participants en développant nos contacts et notre base de données.
- L'opération « Jeunes compositeurs ». La Maîtrise de Radio France n'a proposé qu'une lecture des pièces en 2015. La maîtrise du CMBV propose de participer à l'opération et de créer les pièces. L'idée d'ajouter un professeur de chant au tandem chef de chœur-professeur de composition est rejetée. Pour guider les étudiants en composition, il est préférable de créer un cahier des charges (peut-être avec un thème différent chaque année).
Le Lab souhaite participer à l'opération. La classe de composition du conservatoire de Chalon-sur-Saône sera mis en relation avec eux pour qu'il y ait une création avec un chœur associatif. En 2016, il faut également répertorier les classes de composition.
- Guide du recrutement du chef de chœur. La nécessité de refaire une enquête de terrain sur les salaires est évoquée mais encadrée par un chercheur et plus construite sociologiquement.
- World Youth Choir : IFCM nous sollicite pour participer aux recrutements des chanteurs pour le World Youth Choir 2016. Ce projet permet à des jeunes chanteurs entre 17 et 26 ans de chanter dans un chœur international, de faire une tournée mondiale et d'être dirigés par des chefs renommés. L'IFAC s'était occupé des auditions en 2014 mais l'opération avait été annulée à cause des désistements de partenaires publics de la fédération croate qui devait organiser la session. Étant donné les moyens humains limités de l'IFAC, Il est donc décidé de ne pas participer en 2016 sauf si un volontaire souhaite porter le projet.

5. Appel à projet et discussions sur les propositions des membres et invités

- **Invitée : Anne-Claire SCEBALT, présidente de l'APEMU (Association des Professeurs d'Éducation Musicale)**

Il y a quelque temps, l'APEMU a souhaité réfléchir à de nouvelles stratégies pour recruter plus d'adhérents. À la question « pourquoi adhérer ? », les professeurs ont répondu qu'ils souhaitaient un retour direct.

Plusieurs solutions ont été retenues par la structure :

- l'amélioration de la communication (site internet, mailing,...)
- la publication d'une revue papier pour donner aux professeurs des outils pédagogiques concrets (30 euros pour les non-adhérents et gratuite pour

- les adhérents)
- des informations et articles réservées aux adhérents sur le site internet
- la création d'un espace d'échange réservé aux adhérents. N.B. : Cet espace ne fonctionne que sur sollicitation directe.

Cet exemple permet de lancer un débat sur les stratégies de recrutement des adhérents pour l'IFAC. La question de l'accès réservé aux adhérents pour certains documents est évoquée ainsi que la question des réseaux sociaux. Il faut globalement préciser la stratégie de communication et peut-être recruter un stagiaire pour s'en occuper.

Suite à cette présentation de l'APEMU, une collaboration est envisagée avec l'IFAC (une mise en relation des deux structures et/ou une élaboration de projets en commun). Une réunion avec les deux bureaux sera fixée prochainement.

- **Recherche : Présentation du projet de développement de l'axe recherche par Guillaume Lurton.**

Bilan

Dans son projet associatif, l'IFAC exprime la volonté de s'affirmer comme lieu de réflexion et d'expertise sur les pratiques chorales (Cf. le premier des cinq axes d'activité définis dans le projet associatif). Parmi les actions s'inscrivant dans ce cadre, la « construction de liens avec le monde académique » fait partie des pistes de développement envisagées. L'IFAC a déjà été engagé dans de tels échanges avec le milieu universitaire. Une coopération avec des chercheurs de l'université Pierre Mendès France de Grenoble est toujours en cours dans le cadre du projet GIPSA Lab. Par le passé, un comité scientifique a élaboré des projets de recherche qui ont donné lieu à la réalisation d'une thèse de sociologie dans le cadre d'une convention signée avec le Centre de Sociologie des Organisations (Sciences Po / CNRS).

Proposition

À l'heure actuelle, l'IFAC répond à des opportunités de coopération comme dans le cas du projet GIPSA Lab, mais il n'est pas proactif. Pour relancer son action dans ce domaine, il doit disposer d'un projet intellectuel pouvant faire l'objet d'échanges avec le monde académique et être décliné en actions de recherche. Dans un second temps la question des moyens mis en œuvre pour mener de telles actions devra être posée. Une telle volonté si elle est actée justifie de réactiver un comité scientifique.

Missions d'un comité scientifique

- **Définir un programme de réflexion.** Le comité élabore un projet qui cadre la politique de l'IFAC dans le domaine scientifique. En s'appuyant sur les enjeux définis par l'IFAC dans son projet associatif, il identifie des questions de recherche. Il hiérarchise les thématiques et les axes disciplinaires sur lesquels l'IFAC souhaite faire porter ses efforts.
- **Recenser les moyens susceptibles d'être apportés à court terme.** À l'heure actuelle, l'IFAC n'est pas en mesure de s'impliquer financièrement dans un soutien à des actions. Cela ne signifie pas que l'association soit totalement dépourvue de moyens d'action. Le réseau qui se structure autour de l'IFAC est susceptible de créer des capacités de recherche (relais vers des partenaires, disponibilité de fonds d'archives,...). Ces ressources ne sont cependant pas recensées de façon systématique. Le comité mène une réflexion en ce sens et accompagne son programme de réflexion d'un bilan des ressources disponibles *via* le réseau IFAC.
- **Identifier des partenaires potentiels.** Le comité repère les interlocuteurs – individuels

(chercheurs) et institutionnels (laboratoires, réseaux de recherche,...) – avec lesquels des coopérations pourront être menées.

- **Proposer des perspectives de développement.** À plus long terme, le développement d'une politique de relations avec le monde académique est susceptible de renforcer le positionnement de l'IFAC. Le comité scientifique explore les voies qui peuvent être envisagée dans cette perspective (participation à des projets de recherche, organisation de colloques, politique de publication,...). Il soumet au CA une stratégie de développement dans le domaine académique.
- **Servir d'interlocuteur pour les projets en cours.** À court terme, le comité scientifique décharge le bureau du suivi quotidien des actions de coopération menées avec le milieu académique (essentiellement le projet GIPSA Lab). À long terme, il sert d'interlocuteur pour les projets montés dans le domaine.

Composition

Le comité scientifique doit répondre aux attentes de l'IFAC tout en disposant dans sa réflexion d'une autonomie qui garantisse le sérieux de son positionnement académique. Il rassemble donc des membres actifs de l'association et des experts extérieurs sollicités par l'IFAC. Dans la mesure du possible, il reflète une diversité de point de vue aussi large que possible (académique et non académique ; pour les académiques, diversité disciplinaire ; pour les non-académiques, diversité des « points de vue » sur le monde choral).

Planification, et objectifs

- Fin mars 2016 : la composition du comité est arrêtée et validée par le bureau
 - Printemps 2016 : Relance des relations avec le GIPSA Lab, et clarification des modalités d'engagement de l'IFAC dans ce projet. Le comité rend compte de ses avancées au bureau.
 - Automne 2016 : Rédaction d'un projet scientifique accompagné d'un bilan sur les ressources disponibles et partenariats envisagés. Le projet fait l'objet d'échanges avec le bureau avant d'être soumis au CA.
 - Hiver 2017 : Élaboration d'une stratégie académique soumise au CA de l'association.
- **Micha Stafford, présentation des chorales inclusives**
L'objectif est d'intégrer des personnes en situation de handicap dans des chœurs pour permettre une mixité avec les personnes valides et un égal accès à la culture.

Pour cela, le chef de chœur doit connaître les besoins spécifiques du public, les attentes et acquérir les compétences nécessaires. L'association Cœur en Chœurs a permis de développer de nombreuses expériences de ce type. L'IFAC peut soutenir et aider à modéliser cette nouvelle facette du métier de chef de chœur.

6. Vote du budget 2016

Le budget est approuvé à l'unanimité.

7. Questions diverses

L'appartenance à une association ou fédération elle-même adhérente à l'IFAC dispense-t-elle une

personne physique d'adhérer personnellement pour, par exemple, participer à une rencontre ? Après délibération, l'Assemblée décide que non : les personnes physiques doivent adhérer individuellement, l'adhésion de leur association ne valant pas adhésion collective.

8. Fixation du montant des cotisations

Le montant des adhésions restera inchangé pour l'année 2016.

9. Élection au conseil d'administration

Les membres démissionnaires en 2016 (Pierre Dissert, Pierre-Louis Godeberge, Markus Schaaf) ont tous voulu réaffirmer leur intérêt pour l'IFAC tout en déplorant leur indisponibilité. Leurs emplois du temps ne leur permettant pas de s'investir comme ils le souhaiteraient au sein de l'association, ils préfèrent laisser la place à des membres plus actifs.

Laure Leyzour, présidente de la fédération Chant Choral en Finistère et professeur CRR Brest, est élue en tant que représentant des fédérations chorales régionales ou départementales.

Sophie Siegler et **Samuel Coquard** sont élus en tant que représentant du collège des maîtrises.

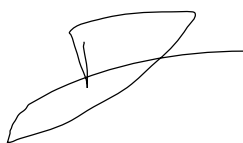
Laurence Wallimann est élue en tant que représentant des professeurs de direction de chœur, de chant choral et des chefs de chœur professionnels.

Damien Sorraing et **Micha Stafford** sont élus en tant que représentant des adhérents.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 16h. L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence d'autres interventions, l'Assemblée générale est close à 16h.

Poitiers, le 8 mars 2016

Maëlle DEFOIN-GAUDET



Secrétaire de l'IFAC

Jean-Christophe MICHEL



Président de l'IFAC